



ÉCONOMIE

## Gignac et Saint-André-de-Sangonis sont les petites villes de demain

C'est officiel, les conventions ont été approuvées par le conseil communautaire le 21 juin. La signature officielle aura lieu le 2 juillet avec les deux mairies et le sous-préfet Jean-François Moniotte.

Publié le 23 juin 2021

***Gignac et Saint-André-de-Sangonis sont les "Petites villes de demain" de la Vallée de l'Hérault. Elles rejoignent ainsi 17 autres communes du Département de l'Hérault et deux autres à l'échelle du coeur d'Hérault.***

*Accélérateur de la relance, ce dispositif, porté par le Ministère de la Cohésion des territoires, va leur permettre de*

bénéficiaire d'un programme d'aide d'accueil dans le but d'améliorer la qualité de vie des habitants en  
revendiquant les centres-bureaux. Les deux communes seront également accompagnées par l'intercommunalité à travers  
ses services mutualisés, afin de faire rayonner les bénéfices de ces projets menés sur l'ensemble du territoire.



[≡ RETOUR À LA LISTE](#)



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT**  
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ  
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

**04 67 57 04 50**

[@ CONTACTEZ-NOUS](#)